



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de la
Paroisse de Sainte-Hénédine

9 juillet 2018

À cette séance ordinaire, tenue au Centre Municipal le 9 juillet 2018, étaient présents les membres du conseil suivants: Mesdames Rabia Louchini, Danielle Roy, Messieurs Clermont Maranda, Réjean Deblois, Jean-François Nadeau et Pascal Laverdière sous la présidence de Monsieur Michel Duval, maire. Aussi présent M. Yvon Marcoux, directeur général secrétaire-trésorier et quelques contribuables. L'assemblée débute. Il est dix-neuf heures trente (19h30).

136-18

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clermont Maranda, appuyé par Rejean Deblois et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les ajouts demandés.

137-18

Adoption des procès-verbaux des 4, 18 et 21 juin 2018

Il est proposé par Danielle Roy, appuyé par Rejean Deblois et résolu unanimement

Que les procès-verbaux des 4, 18 et 21 juin 2018 soient adoptés tels que présentés avec la correction d'orthographe à la résolution 132-16.

138-18

Approbation délégation et paiement liste des comptes période du 6 juin 2018 au 3 juillet 2018

Il est proposé par Rejean Deblois, appuyé par Danielle Roy et résolu unanimement

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Hénédine approuve la délégation aux employés et paiement de liste de comptes suivants tels que présentés aux élus.

Les dépôts directs nos 500615 à 500626	totalisant	21 078.31\$
Les paiements directs nos 551 à 567	totalisant	16 916.66\$
Les chèques nos 14561 à 14609	totalisant	143 625.54\$
Pour un grand total de :		166 373.74\$

139-18

Protocole entente subvention PIQM avec MAMOT

Considérant la correspondance reçue;

Il est proposé par Clermont Maranda, appuyé par Rabia Louchini et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Michel Duval à signer le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi à notre municipalité par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités dossier 525507.

Arrivée de M. Jean-François Nadeau

140-18

Renouvellement contrat d'assurance municipal 2018-2019 avec MMQ

Considérant le renouvellement prévu le 10 août 2018;

Considérant que la municipalité est favorable à poursuivre avec la MMQ sa protection d'assurance;

Il est proposé par Jean-François Nadeau, appuyé par Clermont Maranda et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise le directeur général secrétaire-trésorier à renouveler le contrat d'assurance avec la MMQ selon les conditions en vigueur en tenant compte de l'indexation des valeurs et de la mise-à-jour du dossier réalisé.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de la
Paroisse de Sainte-Hédène

9 juillet 2018

141-18

Approbation mesure de restriction et d'urgence eau aqueduc municipal

Considérant l'état du dossier présenté par le directeur général secrétaire-trésorier à la séance du travail;

Il est proposé par Danielle Roy, appuyé par Rabia Louchini et résolu unanimement

Que le conseil municipal entérine les actions des responsables de l'application de la réglementation en vigueur #358-12 de restreindre l'utilisation de l'eau potable de l'aqueduc municipal pour le temps nécessaire et autorise les employés municipaux à acheter et transporter de l'eau si les réserves deviennent trop basses.

Le tout sera financé par le budget de fonctionnement du service.

Arrivée de M. Pascal Laverdière

142-18

Autorisation préparation devis appel d'offres pour contrat déneigement

Considérant la fin du contrat actuel le 30 avril dernier;

Considérant que le conseil ne désire pas faire le déneigement en régie et doit donc aller en appel d'offres pour faire exécuter les travaux;

Considérant que le conseil est favorable à exiger les mêmes clauses et les changements apportés par de nouvelles exigences du sous-contrat du ministère ou autre changement requis s'il y a lieu;

Il est proposé par Rabia Louchini, appuyé par Pascal Laverdière et résolu unanimement

Que le conseil municipal autorise le directeur général secrétaire-trésorier à préparer un devis pour un contrat de déneigement, à faire vérifier le tout par Morency avocats et aller en appel d'offres public dans les meilleurs délais.

Le tout sera financé par le budget du service.

143-18

Nomination répondant pour loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État

Considérant l'adoption de la loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes;

Considérant l'obligation pour le conseil municipal de désigner au sein de son personnel un répondant en matière d'accommodement;

Considérant qu'une formation en ligne est disponible sur le site du ministère de la justice jusqu'au 30 août prochain;

Il est proposé par Rabia Louchini, appuyé par Jean-François Nadeau et résolu unanimement

Que le conseil municipal désigne le directeur général secrétaire-trésorier comme répondant en matière d'accommodement religieux conformément à la loi.

144-18

Ajournement de la séance

Il est proposé par Michel Duval que la séance soit ajournée pour discuter du contrat de travail de la secrétaire adjointe. Il est vingt heures quarante-cinq (20h45).



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de la
Paroisse de Sainte-Hénédine

9 juillet 2018

**Le maire après avoir discuté avec le conseil du contrat de travail
demande la réouverture de la séance ajournée.**

145-18

Embauche secrétaire-adjointe

Considérant la résolution 82-18 qui autorise le directeur général secrétaire-trésorier à afficher le poste de secrétaire-adjointe;
Considérant que le comité de sélection a évalué les candidatures reçues;
Considérant la recommandation de retenir une candidature selon la convention de travail présentée;
Considérant que le conseil municipal après discussion demande de réviser quatre (4) éléments de la convention de travail soumise;
Il est proposé par Clermont Maranda, appuyé par Danielle Roy et résolu unanimement
Que le conseil municipal embauche madame Brigitte Dufour comme secrétaire adjointe selon la convention de travail révisée et autorisée par le maire et le directeur général secrétaire-trésorier et à signer ladite convention au nom de la municipalité si les révisions sont acceptées par la candidate.

146-18

Levée de la séance

Il est proposé par Rejean Deblois que la séance soit levée. Il est vingt et une heure trente-quatre (21h34)

« Je, Michel Duval, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».


Michel Duval,
Maire


Yvon Marcoux,
Dir. gén. & sec.-trés